



Je me repose quand les autres travaillent.

1to1 energy break:
le produit d'électricité pour les appareils
et installations interruptibles

Je me repose quand les autres travaillent. Ça en fait disjoncter plus d'un, évidemment. Mais allez faire comprendre à ces accros du boulot que, grâce à moi, ils ont encore plus d'énergie à disposition!

Sommaire

- 3 Conditions applicables à la consommation
- 4 Composantes du prix de 1to1 energy break
- 6 Conditions applicables à l'utilisation du réseau



1to1 energy break: pour alléger votre facture grâce à des interruptions programmées

1to1 energy break est un produit d'électricité destiné aux propriétaires d'appareils et d'installations fixes (tels que pompes à chaleur, chauffages électriques autorisés, grands chauffe-eau, fours industriels) dont la consommation d'électricité peut être interrompue. Grâce à des interruptions de courant sur des périodes convenues, ce produit vous permet de réaliser des économies intéressantes.

Conditions applicables à la consommation

A qui s'adresse 1to1 energy break?

- Aux clients privés et aux entreprises qui disposent d'appareils et d'installations fixes (tels que pompes à chaleur, chauffages électriques autorisés, grands chauffe-eau, fours industriels) dont la consommation d'électricité peut être interrompue en période de pointe.
- Aux clients qui, pour le même point de prélèvement, ont déjà souscrit un autre produit d'électricité (p.ex. 1to1 energy easy ou 1to1 energy modulo). Pour commander le produit 1to1 energy break, il faut déjà bénéficier d'un produit standard.

Quels sont les avantages de 1to1 energy break?

- **Un prix avantageux:** grâce au caractère interruptible de vos appareils et installations, nous pouvons vous proposer le produit 1to1 energy break à un prix réduit.
- **Différentes combinaisons possibles:** vous pouvez combiner 1to1 energy break avec d'autres produits, par exemple des produits d'écocourant, pour obtenir une solution énergétique sur mesure.
- **La maîtrise de votre consommation:** vous pouvez contrôler et optimiser votre consommation d'électricité.

Quelles sont les composantes du prix de 1to1 energy break?

Le prix se décompose comme suit:

- prix de la fourniture d'énergie (prix de l'électricité)
- prix pour l'utilisation du réseau (visualisation, sur la facture, du prix de l'utilisation du réseau et du produit d'utilisation du réseau)
- taxes et redevances, englobant la taxe d'encouragement (financement des surcoûts/rétribution à prix coûtant du courant injecté) et les redevances communales

Combien coûte 1to1 energy break?

Le prix de 1to1 energy break varie selon que l'on est en période de haut tarif (de 7h à 21h env.) ou de bas tarif (de 21h à 7h env.). Seuls les kilowattheures effectivement consommés pendant chaque plage horaire sont facturés. Les périodes tarifaires précises sont fixées par l'exploitant du réseau.


Energie (électricité)	Hors TVA	TVA incluse
Haut tarif (HT) ct./kWh	8,70	9,36
Bas tarif (BT) ct./kWh	6,70	7,21

Quelles sont les prestations complémentaires proposées?

- **Un paiement simple:** règlement de vos factures par système de recouvrement direct (banques) ou Debit Direct (PostFinance), ou via Internet avec la facture électronique (Paynet ou yellowbill).
- **Un portail Internet complet:** pour nous informer de votre déménagement, consultez vos factures, obtenir des conseils énergétiques, etc.
- **Un suivi client optimal:** vous souhaitez en savoir plus sur votre consommation? Notre centre de service à la clientèle se tient à votre disposition.

Quels sont les modules optionnels payants à disposition?

- **Un mix personnalisé:** vous pouvez combiner 1to1 energy break avec de l'éco-courant.
- **Une aide au déménagement:** cinq cartons de déménagement offerts si vous nous informez de votre déménagement en temps utile (commande de cartons supplémentaires au prix de 2 CHF/pièce).



Facture séparée pour l'électricité et l'utilisation du réseau depuis le 1^{er} octobre 2008

Si vous êtes approvisionné en électricité, c'est non seulement grâce aux centrales de production, mais aussi aux réseaux de distribution qui acheminent le courant jusque chez vous. La nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) établit désormais une distinction entre les frais liés à l'utilisation du réseau et les prix de l'énergie. C'est pourquoi l'utilisation du réseau et la consommation d'énergie sont facturées séparément.

Conditions applicables à l'utilisation du réseau

Si vous pouvez choisir entre plusieurs produits d'électricité en fonction de votre consommation, nous vous affectons un produit d'utilisation du réseau fixe. Pour 1to1 energy break, il s'agit du produit BT IT, dont vous trouverez les conditions d'application ci-après. Pour toute question, veuillez vous adresser à votre fournisseur d'énergie local.

Produit FMB utilisation du réseau BT IT

Le produit BT IT s'adresse à tous les clients équipés d'appareils/d'installations fixes et interruptibles. Il comprend les sous-produits «Utilisation de l'infrastructure réseau», «Energie réactive» et «Redevances légales». Ce produit ne peut être sélectionné qu'en complément d'un autre produit souscrit pour le même point de prélèvement.

Produit BT IT

Sous-produits et éléments de prix

Utilisation de l'infrastructure réseau	Hors TVA	TVA incluse	
Prix de base	102,00	109,75	CHF/an
Prix du travail HT	4,80	5,16	ct./kWh
Prix du travail BT	3,00	3,23	ct./kWh
Energie réactive			
Energie réactive HT	4,10	4,41	ct./kWh
Energie réactive BT	4,10	4,41	ct./kWh
Taxes et redevances			
Taxes d'encouragement	0,45*	0,48	ct./kWh
Redevances communales	0,50	0,54	ct./kWh

* Le montant de la taxe d'encouragement est défini par l'Office fédéral de l'énergie. Pour 2009 et 2010, il s'élève à 0,45 ct./kWh, TVA de 7,6% non comprise. Toute modification de la part du législateur reste réservée.

Les prix sont ceux de BKW FMB Energie SA. Les prix, TVA de 7,6% comprise, sont arrondis commercialement.



Application des prix d'utilisation du réseau

- Les prix d'utilisation du réseau comprennent une période de haut tarif (HT), de 7h à 21h env., et une période de bas tarif (BT), de 21h à 7h env. (365 jours par an).
- Exemples d'installations interruptibles: pompes à chaleur, chauffages électriques aux normes, grands chauffe-eau, fours industriels et autres appareils dont l'alimentation peut être interrompue et qui présentent dans l'ensemble un bon rapport entre énergie consommée et puissance appelée.
- Le courant est fourni et mesuré en basse tension (0,4 kV) par un compteur indépendant. Les coûts inhérents à l'installation de ce point de mesure supplémentaire (emplacement du compteur) sont à la charge du client, mais nous mettons à sa disposition le dispositif de mesure nécessaire.
- Nous interrompons la fourniture en période de haut tarif chaque jour 2 fois 2 heures. Ce produit ne peut être accordé que si les caractéristiques du réseau le permettent.
- Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive (capacitive et inductive) mesurée est comprise dans le sous-produit «Utilisation de l'infrastructure réseau». Au-delà, elle est facturée selon le sous-produit «Energie réactive». Les mesures sont effectuées séparément en HT et en BT.

- Les redevances légales sont facturées séparément. Il s'agit actuellement des taxes d'encouragement pour les productions décentralisées indépendantes (financement des surcoûts/rétribution à prix coûtant du courant injecté) et des redevances communales.
- Les taxes communales des communes concernées sont dues pour chaque point de fourniture et sont plafonnées à 8 CHF par mois.

Standard de mesure

- Les clients finaux qui font valoir leur droit d'accès au réseau doivent impérativement se voir équipés d'un dispositif de mesure de la courbe de charge (art. 8, OApEl). Dans ce cas, des frais de mesure et de décompte leur sont facturés à la place du prix de base (établissement de la courbe de charge BT: 1 560 CHF, établissement de la courbe de charge BT directe: 1 320 CHF par an et point de mesure, hors TVA de 7,6%).
- Application de la tarification double avec régulation de tarifs pour tous les autres clients.

Approvisionnement d'urgence

- Les clients sans fournisseur d'énergie (sans contrat valable de fourniture d'énergie) ayant demandé l'accès au réseau sont approvisionnés en urgence par l'exploitant de réseau FMB.
- Les coûts liés à l'approvisionnement d'urgence sont répercutés sur le client.

Dispositions complémentaires

- Pour plus d'informations et pour connaître les dispositions légales en vigueur, reportez-vous aux Conditions générales (CG) de BKW FMB Energie SA.
- Les prescriptions relatives à l'établissement d'installations électriques (PDIE BE/JU/SO) s'appliquent également.
- BKW FMB Energie SA peut fixer unilatéralement ses prix d'utilisation du réseau conformément aux dispositions légales et aux directives en matière de régulation. Les ajustements de prix ne requièrent pas la résiliation du contrat.

Vous avez des questions?

Notre centre de service à la clientèle se tient à votre entière disposition au 0844 121 113.

Pour de plus amples informations:

www.1to1energy.ch et

www.bkw-fmb.ch/marche

**Votre fournisseur
d'énergie**

BKW FMB Energie SA
Viktoriaplatz 2
3000 Berne 25
www.bkw-fmb.ch